



**DOSSIER D'INSCRIPTION  
À LA FORMATION PRÉPARATOIRE 2026-2027  
AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION FPC  
(Formation Professionnelle Continue)  
À L'ENTRÉE EN IFSI**

**Dates d'inscription : du lundi 22 juin au mercredi 04 novembre 2026**

**Date de la formation : du lundi 9 novembre 2026 au lundi 8 mars 2027**

**Les instituts de formation paramédicaux Saint Jacques sont accessibles  
aux personnes en situation de handicap**

**Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré**

## PRÉ-REQUIS

1 - Être titulaire du baccalauréat, ou avoir obtenu l'équivalence ou la dispense de ce grade conformément à l'article L. 612-3 du code de l'éducation

2 - Solliciter une dispense du baccalauréat dépose une demande de validation des études, expériences professionnelles et acquis personnels, conformément aux articles D. 613-38 et suivants du code de l'éducation.

La décision de validation est prise par le président de l'université sur proposition de la commission d'admission mentionnée à l'article 6 de l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

3 – Justifier de cotisations sociales à un régime de protection sociale d'une durée de 1 an (Relevé de carrière (4 trimestres minimum de cotisation) que vous devez télécharger sur le site : <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/>). Ce temps de travail à justifier est susceptible d'être modifié.

## DÉROULEMENT DES ÉPREUVES DE SÉLECTION FPC EN VUE DE L'ADMISSION EN IFSI EN SEPTEMBRE 2027

**Article 10** de l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier :

Les candidats relevant de la formation professionnelle continue déposent un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

- 1° La copie d'une pièce d'identité, passeport ou titre de séjour ;
- 2° La copie des diplômes, certificats ou titres obtenus ;
- 3° Un curriculum vitae ;
- 4° L'attestation ou les attestations de travail et les attestations de formation suivie ;
- 5° Une lettre de candidature exposant leur projet professionnel.

L'admission de ces candidats est soumise à la réussite d'épreuves de sélection.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature et la date de communication des résultats aux candidats sont fixées par le directeur référent mentionné à l'article 6

**Article 12** de l'arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier :

Les épreuves de sélection prévues à l'article 10 sont au nombre de deux :

- 1° Un entretien portant sur l'expérience et le projet professionnel du candidat ;
- 2° Une épreuve écrite comprenant :
  - a) Une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire, médico-social et social.
  - b) Une sous-épreuve de calculs simples.

L'entretien mentionné au 1° est d'une durée de vingt minutes. Il est noté sur 20 points. Il comprend une présentation orale du candidat, suivie d'un échange avec le jury.

Il a pour objet :

1° D'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer et à ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente sur les éléments présentés dans le dossier de candidature ;

2° D'apprécier les aptitudes et la capacité du candidat à suivre la formation au regard des attendus et critères nationaux figurant en annexe IV ;

3° D'apprécier le projet professionnel du candidat et sa motivation.

L'épreuve écrite mentionnée au 2° est notée sur 20 points. Elle est d'une durée totale d'une heure répartie en deux périodes de trente minutes, pour chaque sous-épreuve.

La sous-épreuve mentionnée au a du 2° est notée sur 10 points. Elle permet d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

La sous-épreuve mentionnée au b du 2° est notée sur 10 points. Elle permet d'apprécier la maîtrise des quatre opérations mathématiques, la conversion d'unités simples et la résolution d'un problème simple.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves prévues au 1° et 2° est éliminatoire.

Pour être admis, le candidat doit obtenir un total supérieur ou égal à 20 sur 40 s'agissant des épreuves mentionnées aux 1° et 2° du présent article.

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE**

À l'issue de la formation, le candidat est capable de :

- Construire son projet professionnel et valoriser ses motivations
- Elaborer le dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle
- Effectuer des calculs simples, les quatre opérations mathématiques, la conversion d'unités simples et la résolution d'un problème simple
- Se questionner, d'analyser et d'argumenter autour des questions d'ordre sanitaire et social
- Se préparer à l'entretien de sélection

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Pédagogie interactive, pédagogie active avec des mises en situation.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Évaluation écrite : exercices de mathématiques et travaux de rédaction sur l'expression écrite en culture sanitaire et sociale

Évaluation orale : mise en situation simulée d'épreuve de sélection.

## **INTERVENANTS**

Cadres formateurs, professeur de mathématiques.

## **TAUX DE RÉUSSITE 2026**

Les taux de réussite sont disponibles sur notre site internet [www.ifs-saint-jacques.com](http://www.ifs-saint-jacques.com) dans la rubrique « Indicateurs de performance ».

## ORGANISATION DE LA FORMATION 2026/2027

Mois	Novembre 26				Décembre 26				Janvier 27				Février 27				Mars 27	
Dates	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22	1	8
Heures	7	7	7	7	7	7	V	V	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7

Les cours ont lieu :

- Du 9 novembre 2026 au lundi 8 mars 2027.
- Le jour de formation est **le lundi**, de 8 h30 à 12 h30 et de 13 h30 à 16 h30, 7 heures par jour, soit **112 heures au total**.

**Périodes d'interruption :**

Vacances de Noël : du mardi 15 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027.

## STAGE D'OBSERVATION

Nous vous invitons à réaliser un stage d'observation durant la formation préparatoire, du 9 novembre 2026 au 8 mars 2027, en dehors des temps de cours (temps de stage possible du mardi au vendredi en continu ou discontinu).

La recherche du stage d'observation est à l'initiative du candidat.

A ce titre il sera nécessaire d'anticiper la recherche d'établissements susceptibles de vous accueillir, **dès l'inscription à la formation préparatoire**, et de vous rapprocher du secrétariat afin d'obtenir les documents nécessaires à la recherche et au déroulement du stage.

## CONTENU DE LA FORMATION

**Module 1/36 heures :**

Culture générale et expression écrite.

**Module 2/28 heures :**

Aptitudes numériques.

**Module 3/24 heures :**

Préparation à la présentation à l'oral du parcours professionnel.

**Module 4/24 heures :**

Accompagnement à l'élaboration du dossier. Mise en situation. Suivi pédagogique.

## DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION

- Copie du baccalauréat ou équivalent (DAEU)
- Attestation pour les **non bacheliers** (page 11) :
  - Les candidats qui sollicitent une dispense du baccalauréat déposent une demande de validation des études, expériences professionnelles et acquis personnels, conformément aux articles D. 613-38 et suivants du code de l'éducation.
  - La décision de validation est prise par le président de l'université sur proposition de la commission d'admission mentionnée à l'article 6.
- Fiche d'inscription dûment complétée (pages 8 et 9) ;
- Fiche d'engagement dans la formation dûment complétée (page 10) ;
- Une photocopie d'une pièce d'identité (recto verso) ;
- 1 photo d'identité récente collée sur la fiche d'inscription ;
- 2 enveloppes à fenêtre autocollantes 21,5 x 11 ;
- 2 timbres autocollants au tarif en vigueur.
- **Justificatif de cotisations sociales à un régime de protection sociale d'une durée de 1 (4 trimestres minimum de cotisation) an à télécharger sur le site :**  
<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/>  
Si vous n'avez pas de compte, vous pouvez en créer un.

**La notion de la durée de travail demandée est susceptible d'être revue. Au moment de la constitution de ce dossier les textes définissant cette durée ne sont pas encore parus.**

**Tout document attestant d'initiatives (stage, bénévolat, service civique...) réalisées par le/la candidat(e) dans le domaine sanitaire et social est à rajouter à la constitution du dossier.**

## FICHE D'INSCRIPTION PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Le dossier de demande d'aménagement est à retirer auprès de Madame Fontaine Origoni (tél. : 04 91 02 39 22 – mail : [l.fontaine@ifsi-saint-jacques.fr](mailto:l.fontaine@ifsi-saint-jacques.fr)).

### PAIEMENT DE LA FORMATION

Le paiement peut être réalisé par chèque ou espèce, **la totalité du cout de la formation doit être déposée à l'inscription du candidat.**

Des frais d'inscription d'un montant de 150 euros sont non remboursables en cas de désistement ou de renoncement.

**Toute formation commencée est due dans son intégralité.**



DOSSIER D'INSCRIPTION  
FORMATION PRÉPARATOIRE AUX  
ÉPREUVES DE SÉLECTION  
ENTRÉE EN IFSI – FPC 2026/2027

Réf : TIN22-1  
Version : 2026  
Page : Page 8 sur 13

## FICHE D'INSCRIPTION

Information CNIL : S. CAMPAGOLA, Président de l'Association IFSI Saint Jacques vous avise que :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au suivi individuel au cours de la formation. Les destinataires des données sont : la région sud, le Conseil Général, l'ARS, la DREETS, KAIROS Pôle Emploi, RSA, les OPCO, SudRemu, URSSAF, les terrains de stage, les organismes en relation avec l'IFSI conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifié, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser votre demande à : [DPO@ifsi-saint-jacques.fr](mailto:DPO@ifsi-saint-jacques.fr).

Nom : .....

Nom d'épouse : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Age : .....

Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse mail : .....

**Attention : l'adresse mail doit être sous le format : votre nomprenom@gmail.com, et doit comporter obligatoirement le prénom et le nom de jeune fille pour les apprenantes et le nom et le prénom pour les apprenants.**

**Aucune adresse mail avec pseudonyme ne sera acceptée**

Téléphone portable : .....

Téléphone fixe : .....

**Personne à prévenir en cas d'urgence :**

Nom et Prénom : .....

Lien de parenté : .....

Téléphone portable : .....

Photo à coller

## FICHE D'INSCRIPTION suite

**Diplôme (s) à l'entrée en formation :**

*Date et titre du ou des diplômes*

.....

**Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi :**

*Merci de cocher la case correspondante*

- En cours de reconnaissance       Non       Oui

**Êtes-vous en situation de handicap ? :**

*Merci de cocher la case correspondante*

- Oui       Non

Référent Handicap IFSI : Sébastien Fretigny : [s.fretigny@ifsi-saint-jacques.fr](mailto:s.fretigny@ifsi-saint-jacques.fr)

**Situation à l'entrée en formation :**

*Merci de cocher la case correspondante*

- A la recherche d'un emploi inscrit-e au Pôle Emploi

N° Identifiant PE .....

- En activité ; Poste occupé : .....

Nom      employeur : .....

- En poursuite d'études

*Merci de cocher la case correspondante*

**Prise en charge du coût de la formation :**

- Employeur/Nom de l'employeur .....

- Prise en charge individuelle .....

## **ENGAGEMENT DANS LA FORMATION** **2026-2027**

Je soussigné (e)

.....

1. Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la fiche d'inscription.
2. S'engage à respecter le règlement intérieur sans réserve qui régit mon inscription.
3. S'engage à justifier par écrit chacune des absences, au cours de la formation.
4. S'engage à faire un courrier à la Directrice de l'établissement lors d'abandon définitif de formation.

Marseille, le :

Signature du candidat précédée de la mention manuscrite « bon pour accord »



**DOSSIER D'INSCRIPTION  
FORMATION PRÉPARATOIRE AUX  
ÉPREUVES DE SÉLECTION  
ENTRÉE EN IFSI – FPC 2026/2027**

Réf : TIN22-1  
Version : 2026  
Page : Page 11 sur 13

DE/JS

## ATTESTATION POUR LES NON BACHELIERS

Je soussigné(e).....

Atteste prendre note qu'en cas de non validation de mon dossier par la commission d'admission de la validation du prérequis d'entrée dans l'enseignement supérieur, je ne serai pas en mesure de pouvoir m'inscrire aux épreuves de sélection d'entrée 2027 en IFSI.

Fait à Marseille, le .....

Signature



## DEVIS

**CONCERNE** .....

**INTITULE DE LA FORMATION**

Formation préparatoire aux épreuves de  
sélection FPC (Formation Professionnelle  
Continue)  
à l'entrée en IFSI 2026/2027

**LIEU DE FORMATION**

Association IFSI/IFAS SAINT-JACQUES  
Pôle d'Activité les Flamants  
10, avenue Alexandre Ansaldi  
13014 Marseille

**DATES**

Du lundi 9 novembre 2026 au lundi 8 mars 2027

**COURS**

Tous les lundis de 8 h30 à 12 h30 et de 13 h30 à 16 h30,  
7 heures par jour

**DURÉE DE LA FORMATION**

112 heures

**COÛT DE LA FORMATION**

1250 €, dont 150 € de frais d'inscription

**RÈGLEMENT A**

IFSI/IFAS SAINT-JACQUES

**N°SIRET**

78288382100053

Fait à Marseille, le :

Cachet de l'établissement  
Valérie MANGANI  
Directrice IFSI / IFAS Saint Jacques

**ASSOCIATION IFSI Saint-Jacques**  
Pôle d'Activité les Flamants  
10, avenue Alexandre Ansaldi  
13014 MARSEILLE  
Tel : 04 91 02 39 22  
Siret : 782 883 821 000 53



**DOSSIER D'INSCRIPTION  
FORMATION PRÉPARATOIRE AUX  
ÉPREUVES DE SÉLECTION  
ENTRÉE EN IFSI – FPC 2026/2027**

Réf : TIN22-1  
Version : 2026  
Page : Page 13 sur 13

**IFSI SAINT JACQUES**

10 avenue Alexandre Ansaldi  
13014 Marseille  
04 91 02 39 22

Site internet : [www.ifs-saint-jacques.com](http://www.ifs-saint-jacques.com)

Nous contacter : [accueil@ifs-saint-jacques.fr](mailto:accueil@ifs-saint-jacques.fr)

SIRET : 78288382100053 - N° d'activité : 9313050281313

Accès bus : N°53/38/33/32

